

et



Syndicat des professeures et professeurs de  
l'Université de Sherbrooke (SPPUS)

Le 12 janvier 2011

Comité de maintien de l'équité salariale

Groupe SPPUS

**À la suite du premier affichage du programme de maintien de l'équité salariale pour le groupe SPPUS et des commentaires reçus par le comité de maintien de l'équité salariale, nous désirons vous informer que le comité est arrivé à la conclusion qu'aucun changement au premier affichage n'avait lieu d'être apporté. Par conséquent, le présent affichage correspond à l'affichage initial sans aucune modification.**

**2<sup>e</sup> affichage en vertu de la *Loi sur l'équité salariale*  
Programme de maintien de l'équité – janvier 2011**

Le comité de maintien de l'équité salariale pour le groupe SPPUS, formé de deux représentants de l'Université et de quatre membres du Syndicat des professeures et professeurs de l'Université de Sherbrooke, désire vous informer de ce qui suit :

1. Suite aux activités du comité de maintien de l'équité salariale, le comité constate qu'il n'y a qu'une seule catégorie d'emploi chez les professeures et professeurs faisant partie de l'unité de négociation du SPPUS. Cette catégorie d'emploi est de prédominance masculine.
2. De ce fait, il n'y a pas lieu de poursuivre les démarches du présent comité. Tel que prévu par la loi, une réévaluation de la situation sera effectuée dans 5 ans.

REPRÉSENTANT DE L'EMPLOYEUR :

M. André Pelletier  
Service des ressources humaines et  
financières  
Courriel :  
[Andre.Pelletier@USherbrooke.ca](mailto:Andre.Pelletier@USherbrooke.ca)

REPRÉSENTANT DU SPPUS :

M. Bernard Héraud  
Secrétaire général du SPPUS  
Courriel :  
[Bernard.Heraud@USherbrooke.ca](mailto:Bernard.Heraud@USherbrooke.ca)